

# Attestation Interne à la conduite des engins de travaux publics

## Objectif :

Obtenir une attestation interne pour conduire un engin de chantier en toute sécurité.

NB : L'AI n'est pas obligatoire, la formation est fortement conseillée : en cas d'accident du travail il est préférable que l'employeur puisse prouver qu'il y a eu formation

**VALIDITÉ  
10 ANS**



## Catégorie 1

Tracteurs et petits engins de chantiers mobiles

Tracteur agricole < 50 CV

Mini-pelle jusqu'à 6 tonnes

Mini-chargeuse jusqu'à 4,5 tonnes

Moto-basculeur jusqu'à 4,5 tonnes

## 1 - Formation Théorique et Pratique

### LES CONDITIONS PERSONNELLES

L'âge du conducteur,  
La capacité professionnelle,  
La formation professionnelle,  
Les titres de conduite.

### LES CONDITIONS REGLEMENTAIRES

Les règles générales du Code de la Route,  
Les décrets spécifiques d'application.

### LA PRISE DE POSTE

La connaissance des matériels,  
Les contrôles formels,  
Les contrôles visuels,  
Les manuels d'utilisation,

### **LES CONDITIONS D'EVOLUTION SUR CHANTIER**

La connaissance du site,  
L'évolution des autres matériels,  
La prise en compte des plans de circulation,  
La prise en compte des plans de sécurité,

### **L'UTILISATION DU MATERIEL**

La prise en main progressive,  
Les performances techniques,  
Les plaques de charge,  
Les étiquetages de sécurité,  
Les évolutions de sécurité,  
Les règles de prudence pour soi-même,  
Les règles de prudence pour les autres.

### **LES RISQUES SUR CHANTIER**

Les espaces de sécurité,  
Les angles morts et les angles de visibilité,  
Les émanations de gaz,  
Les évolutions près des rives et tranchées,

## **2 - Tests Théorique et Pratique**

***NB : La conduite d'engins télécommandés est une option mentionnée***

---

#### **SAS CFR MARIONNEAU**

La Poirière - BP 7 - 85170 BELLEVILLE SUR VIE -  
Tél : 02 51 34 13 55 Fax : 02 51 34 11 33  
Formation continue sous le n°52.75.000.16.85 - A.P. 070850206  
SAS CFRM au capital de 64 320 € - RC B 315 844 837 La Roche